|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Numéro de marché : 26-190-07   |  | | --- | | **MONT SAINT-MICHEL** |  |  | | --- | | Accord-cadre à bons de commande pour des travaux de réparations de maçonneries |  |  | | --- | | **Cadre de mémoire technique (CMT)** |   **PROCEDURE DE PASSATION :** Marché passé par procédure adaptée, en application des articles L.2123-1 et R.2123-1.1° du Code de la commande publique.  **POUVOIR ADJUDICATEUR :** Centre des Monuments Nationaux - Hôtel de Sully - 62 rue Saint-Antoine - 75186 PARIS CEDEX 04, représenté par Madame Marie LAVANDIER, agissant en qualité de Présidente du Centre des Monuments Nationaux.  **SERVICE GESTIONNAIRE DU MARCHE :** Direction de la conservation des monuments et des collections – Pôle opérationnel Est Sud  **MAITRISE D’OEUVRE :** Sylvain MICHEL, Architecte Urbaniste en Chef de l’Etat, Conservateur du Monument  **M0 :** mois de remise de l’offre finale (*cf.* date de signature de l’acte d’engagement par l’attributaire) |  |

**1.1 - Note de programme prévisionnel d’exécution des travaux précisant les moyens humains et matériels que le candidat envisage de mettre en œuvre pour réaliser les prestations**

Le candidat présentera l’organigramme et la composition de son (ses) équipe(s) affectée(s) à la réalisation des travaux du marché :

Précisant pour les études d’exécution :

* Les moyens humains par qualification ou expérience professionnelle qui seront mis en place,
* Le profil du responsable des études.

Précisant pour l’exécution des travaux :

* L’organigramme décomposé par affectation (chargé d’affaires, conducteurs de travaux, chefs de chantier),
* En cas de sous-traitance, les entreprises et prestations concernées,
* Les moyens matériels qui seront mis en place pour répondre aux besoins de chaque opération, avec toutes les caractéristiques techniques notables.

Le candidat devra impérativement préciser les moyens humains et matériels qu’il s’apprête à mettre en œuvre pour assurer un bon respect des délais, tant pour l’établissement des devis que pour la réalisation des travaux (urgents le cas échéant) prenant notamment en considération les contraintes spécifiques relatives au site (difficultés d’accès, approvisionnement complexe, cheminement urbain, mitoyennetés, activité touristique, etc.).

**1.2 - Note de présentation des méthodologies et des protocoles techniques d’exécution des travaux.**

Le candidat détaillera sa méthodologie d’exécution des travaux dans le cadre particulier d’un monument historique classé et inscrit au patrimoine mondial de l’Humanité, en particulier :

* Les modalités d’approvisionnement du chantier sur le site, en tenant compte des problématiques d’approvisionnement, cheminements dans la ville, et évacuation,
* Les dispositions diverses prises pour les livraisons, les accès, le stationnement, les circulations sur le site,
* Les dispositions prises pour le maintien des activités du site et la protection du public et/ou des visiteurs,
* Les dispositions d’organisation vis-à-vis de l’équipe sur place pour chaque intervention (visites de repérage, autorisations diverses, fiches d’interventions etc.
* Les modalités de stockage, d’approvisionnement et de manutention des matériels et matériaux, comprenant les sites pressentis et modalités d’organisation et protection,
* Les matériaux et méthodologies de mises en œuvre compatibles avec un monument historique,
* Le candidat détaillera les matériaux et produits qu’il prévoit de fournir, en argumentant ses choix, et en soulignant leur qualité et pérennité reconnue au regard des caractéristiques du site.

**1.3 – Note de présentation des principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier.**

Le candidat précisera les mesures prises pour garantir des conditions de travail exemplaires à ses équipes, quels que soient les travaux effectués (de plain-pied, sur échafaudage, avec des engins, sur corde, etc..)

Le candidat précisera également les mesures prises pour respecter les contraintes de sécurité inhérentes au monument, ses particularités en termes de déplacements dans le périmètre du site, les dispositifs de sécurité retenus vis-à-vis du public et des agents du monument.

Le candidat veillera à limiter les nuisances lors de ses interventions (sonores, poussières et visuelles, stockage de gravats prolongé), et à la remise en état du site après travaux.

**2 - Note de présentation des considérations environnementales**

Le candidat présentera toutes les procédures d’organisation interne permettant la limitation de l’impact écologique de ses prestations. De même les choix de produits et matériaux seront explicités et justifiés.